



Coaching 2 (Handball)

Handball - Formation continue 2 Sport des jeunes

Objectifs	<p>Approfondir, compléter et élargir les compétences spécifiques dans le domaine du coaching</p> <p>Connaître les principaux aspects de la conduite d'une équipe et de la formation des équipes</p> <p>Examiner de plus près - à l'aide d'un exemple concret - l'accompagnement lors d'un match (le coaching)</p> <p>Se pencher sur sa propre personnalité d'entraîneur</p>
Contenus	<p>Conduite d'une équipe avant, pendant et après un match; encadrement de l'entourage (parents, enseignant) des joueurs; compétence sociale, compétence personnelle.</p>
Méthodes et formes sociales	<p>Enseignement frontal et en groupe, travail à deux ou en groupe, exposés, études en autodidacte, travaux préparatoires individuels.</p>
Moyen didactique	<p>Manuel J+S Handball</p>
Public cible	<p>Moniteurs J+S Handball Sport des jeunes</p>
Conditions d'admission générales	<p>Selon l'art. 21 de l'ordonnance du DDPS sur les programmes et les projets d'encouragement du sport (OPESp)</p> <p>La recommandation est délivrée par le coach J+S responsable.</p>
Conditions d'admission spécifiques	<p>Etre en possession d'une reconnaissance de moniteur J+S Handball Sport des jeunes avec statut «valable» ou «caduc»</p> <p>Avoir réussi le module «Examen d'admission»</p> <p>Justifier d'une activité régulière de moniteur au niveau interrégional ou «élite»</p>
Durée	<p>2 jours</p>
Forme de l'offre	<p>Forme continue</p>
Qualification	<p>Module réussi: Le moniteur a suivi le module dans son intégralité, a fourni les prestations requises et est jugé apte à exercer sa fonction de manière autonome.</p>
Obligation de formation continue	<p>Les moniteurs J+S sont tenus, selon l'art. 28 de l'OPESp, de suivre un cours de formation continue.</p>

